

220C0418
FR0000120560-FS0112

30 janvier 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

QUADIENT
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 30 janvier 2020, Norges Bank¹ (Bankplassen 2, P.O Box 1179, Sentrum, 0107 Oslo, Norvège) a déclaré avoir franchi en hausse, le 29 janvier 2020, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société QUADIENT² et détenir 1 759 261 actions QUADIENT représentant autant de droits de vote, soit 5,09% du capital et des droits de vote de cette société³.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions QUADIENT sur le marché.

¹ La Banque Centrale de Norvège.

² Anciennement dénommée NEOPOST S.A.

³ Sur la base d'un capital composé de 34 562 912 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.